

<https://elbeuf.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article523>



Lectures à l'École : des listes de référence

- Pédagogie - Français -



Date de mise en ligne : dimanche 3 février 2019

Copyright © Éducation Nationale Elbeuf - Tous droits réservés

Le ministère met à la disposition des professeurs, à titre indicatif, des **listes d'œuvres et d'ouvrages actualisées** pour les aider à choisir des lectures à proposer à leurs élèves, conformément aux programmes de l'école primaire. Ces sélections ont pour but de développer chez les élèves la pratique de la lecture et le goût pour elle et de leur transmettre une première culture littéraire.

Pour rappel : extrait de la [Note de service du 25 avril 2018 "Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome"](#) (BO spécial du 26 avril 2018)

"[...]Tout au long de la scolarité, à mesure que leurs compétences en lecture se développent, **les élèves sont conduits à lire des textes de plus en plus longs et de plus en plus complexes sur les plans syntaxique et lexical**. L'enseignant est particulièrement attentif à ces critères pour organiser une progression dans les textes et les œuvres proposés. **Chaque année, les élèves lisent intégralement un nombre significatif d'œuvres**, qu'elles soient étudiées en classe ou qu'elles soient des lectures cursives en lien avec les entrées du programme ou avec des projets interdisciplinaires. Les professeurs ne doivent pas préjuger des capacités ni du goût de leurs élèves pour la lecture de textes considérés comme exigeants et d'accès moins aisé. Que ce soit en raison de leur longueur, de l'ancienneté ou de la richesse de la langue utilisée, de la complexité des intrigues ou encore de la difficulté des thèmes abordés. **Les professeurs les accompagneront et les guideront alors dans ces lectures.**

Au cycle 2, **du CP au CE2**, de **cinq à dix œuvres** sont étudiées par année scolaire.

Au cycle 3, le nombre de lectures augmente significativement en même temps que commence à se construire et se structurer la culture littéraire des élèves ; sont ainsi lus en classe au moins :

– en **CM1** : **cinq ouvrages de littérature de jeunesse** contemporaine et **deux œuvres du patrimoine** ;

– en **CM2** : **quatre ouvrages de littérature de jeunesse** contemporaine et **trois œuvres du patrimoine** ;
[...]"